

8° X
13023

NOTES

SUR LA

Langue internationale

PAR

M. PAUL CHAPPELLIER

PRIX : 1 FRANC

AU SECRÉTARIAT DE LA SOCIÉTÉ

~~POUR LA PROPAGATION DES LANGUES ÉTRANGÈRES EN FRANCE~~

~~28, Rue Serpente, PARIS~~

Édition épuisée

NOTES

SUR LA

Lingue internationale

8° X

13023

NOTES

SUR LA

Langue internationale

PAR

M. PAUL CHAPPELLIER

PRIX : 1 FRANC

AU SECRÉTARIAT DE LA SOCIÉTÉ

POUR LA PROPAGATION DES LANGUES ÉTRANGÈRES EN FRANCE

28, Rue Serpente, PARIS

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
Congrès des langues vivantes.	7
Langue artificielle (objections).	9
Echec du volapuk.	9
Indifférence du public.	11
Manque de précision et de clarté.	12
Instabilité	13
L'Espéranto	18
Avenir de l'Espéranto	20
Manque de neutralité	23
Concurrence faite par les langues artificielles aux lan- gues nationales	28
Mon projet	36
Objections à ce projet.	37
Approbations à ce projet	41
Jalousies internationales	46
Ce projet se réalisera-t-il?	47
La délégation.	51
Rôle et utilité de la délégation.	52

NOTES

SUR LA

Langue internationale

CONGRÈS

POUR L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES VIVANTES

La question de la langue internationale, qui semblait depuis quelque temps dormir de son dernier sommeil, vient de se réveiller.

L'un des nombreux congrès que devait naturellement faire éclore la grande Exposition de 1900, celui de l'enseignement des langues vivantes, avait inscrit à son programme, entre autres questions, la suivante : de l'utilité et de la possibilité d'une langue internationale.

Ce congrès était d'autant mieux qualifié pour s'occuper de la langue internationale qu'il comptait dans son sein la plupart des sommités linguistiques des principales nations civilisées et des **délégués officiels** de douze puissances.

Cependant quelques savants français, très au courant, du reste, de cette question, n'ont pas cru devoir apporter à ce congrès spécial leur concours, leurs observations, leurs objections, et s'éclairer aux lumières de tous ces linguistes internationaux; ils ont fait bande à part. A côté de cette délégation officielle de douze puissances, ils ont formé entre eux un

petit conciliabule sous le titre de Délégation pour l'adoption d'une langue auxiliaire internationale.

Le lecteur que ces détails pourraient intéresser trouvera à la fin de cette étude (p. 49) une note spéciale sur cette délégation, sur sa constitution, ses prétentions, l'utilité de son rôle; mais, dès à présent, je dois en dire quelques mots indispensables à l'intelligence de ce qui va suivre.

Les initiateurs de ce projet devaient provoquer la nomination de délégués par de nombreuses sociétés savantes, commerciales, industrielles..., etc...

Ces délégués, et le Comité qu'ils devaient choisir, avaient pour mission d'étudier sous toutes ses faces cette grande question posée également par le Congrès international des langues vivantes — utilité et possibilité d'une langue internationale — et par suite d'examiner les solutions diverses, et surtout les plus récentes, déjà proposées pour résoudre ce problème.

Malheureusement, avant même la nomination de leurs codélégués et du Comité, ces douze Français, sans adjonction d'étrangers, ont cru devoir trancher de leur propre autorité cette grave question éminemment internationale. D'un trait de plume, ils ont condamné les langues mortes et les langues vivantes; après ces éliminations, trois langues artificielles restaient seules sérieusement discutées en ce moment: 1° le volapuck; ils ont déclaré son décès définitif; 2° la langue bleue de M. Bolack; on sait qu'aucun d'eux ne l'admet. — Le terrain ainsi déblayé, il ne restait absolument debout que la troisième, la langue artificielle Espéranto.

Depuis un an surtout, la plupart des promoteurs de la délégation et de leurs codélégués, et les espérantistes, ont soutenu dans des conférences et par d'innombrables articles de presse ces deux thèses: langue artificielle et Espéranto.

Je dois donc, tout d'abord, étudier ces deux sujets, et je commencerai par la langue artificielle et les objections qu'elle soulève.

OBJECTIONS

CONTRE LA LANGUE ARTIFICIELLE

Première objection :

ÉCHEC DU VOLAPUK

Je sais bien que, pour expliquer ce fait qui les embarrasse beaucoup, les délégués et les espérantistes ont trouvé un moyen bien simple : ils disent pis que pendre de ce pauvre volapuk. Ecoutez-les :

« Son lamentable avortement ne tiendrait aucunement à sa nature d'idiome artificiel, mais à ce qu'il était des plus défectueux sur plusieurs points.

« Son nom ! dit M. de Beaufront, est un mystère pour les linguistes eux-mêmes ; ses mots ne peuvent se retenir tant ils sont étranges, ni se prononcer facilement tant ils sont scabreux (?).

« Il est baroque, dur à l'oreille, difficile à retenir ; surtout, défaut capital, il n'était pas international (?), il était slave et saxon. »

Dans un document officiel, un rapporteur près le conseil municipal de Dijon va jusqu'à dire : « C'était un fouillis de mots inventés à plaisir et qui, après quelques essais, vous le savez, est devenu, passez-moi le mot, une véritable blague. »

Ah ! Monsieur le conseiller espérantiste, qualifier de véritable blague ce que des savants autorisés déclaraient naguère être un chef-d'œuvre d'un linguiste des plus distingués !

Voilà les arguments qu'on met en avant pour justifier

l'échec du volapuk. Malheureusement, les absents ont souvent tort et ce pauvre volapuk n'est plus là pour se défendre. Je n'ai pas mission de prendre cette défense, mais je me ferai l'écho de personnalités compétentes en exposant le parallèle suivant.

En réalité, l'Espéranto n'est qu'une nouvelle édition revue, corrigée et améliorée — dit-on — du volapuk. Les inventeurs de ces deux langues se sont servis en grande partie des mêmes éléments, bien connus d'ailleurs de tous ceux qui se sont occupés de cette question. On peut les résumer ainsi :

Si vous désirez composer une langue artificielle, prenez une langue vivante, livrez-vous d'abord à un élagage vigoureux, enlevez-en tout ce qui vous semble inutile ou nuisible : irrégularité, exception, barbarisme, solécisme, néologisme, idiotisme, amphibologie... (voir page 29), supprimez le genre, les déclinaisons, les conjugaisons, les accents... réduisez la grammaire à sa plus simple expression, on doit pouvoir l'apprendre en une petite demi-heure, plus de syntaxe..., etc.

Mais, me direz-vous, que restera-t-il après ces suppressions? Ne vous inquiétez pas; moins il en restera, mieux ce sera; c'est là, paraît-il, l'idéal de la perfection.

Tout en désossant ainsi la malheureuse langue vivante, conservez-lui un certain nombre de ses radicaux, auxquels vous pourrez en ajouter d'autres à votre goût pris autant que possible dans d'autres langues; saupoudrez ces radicaux d'affixes et de suffixes, pas trop, une trentaine suffisent; n'oubliez pas le phonétisme absolu, etc.

C'est avec la plus grande partie de ces données qu'ont été construits le Volapuk et l'Espéranto, et aussi peut-être la langue bleue.

Il ne faudrait pas croire que l'opération que je viens de décrire dans ses grandes lignes soit une petite besogne. Des juges compétents s'accordent à reconnaître que les trois langues artificielles les plus récentes, Volapuk, Espéranto et Bolak, sont de véritables chefs-d'œuvre de travail, de patience, d'ingéniosité et d'érudition.

Il va sans dire que chaque inventeur imprime à son œuvre un cachet particulier. Ainsi le Volapuk a pris comme type les idiomes slaves et germains, et l'Espéranto les néo-latins.

Cette différence d'origine entre ces deux langues artificielles est certainement, si ce n'est l'unique, au moins la seule qui ait une véritable importance ; mais elle ne suffit pas pour conclure à la supériorité de la nouvelle sur l'ancienne. Aussi, l'échec du Volapuk constitue bien un fâcheux pronostic pour l'avenir de l'Espéranto en particulier et une objection sérieuse contre la possibilité en général du succès d'une langue artificielle quelconque.

Deuxième objection contre la langue artificielle :

INDIFFÉRENCE DU PUBLIC

Je trouve cette objection citée dans la brochure de M. Couturat. La voici : « Chacun des intéressés attend pour apprendre une langue internationale qu'elle puisse lui servir, c'est-à-dire que tous les autres l'aient apprise avant lui. » De son côté, M. Laisant nous dit : « Un savant considérable auquel on exposait la question répondait ironiquement : J'attendrai pour apprendre l'Espéranto que dix millions d'hommes le parlent. »

Inutile de dire qu'après avoir cité ces opinions, MM. Couturat et Laisant les combattent. Il n'en est pas moins vrai que ce sont ces opinions qui ont détourné de l'étude d'une langue artificielle des millions d'individus, et je suis de ce nombre.

J'ai d'assez nombreuses relations, dont quelques-unes en Angleterre et en Allemagne ; eh bien, je ne connais pas une seule personne, soit en France, soit à l'étranger, avec laquelle je puisse m'entretenir ou correspondre en Esperanto. A quoi me servirait dès lors d'apprendre cette langue ? S'il me prenait la fantaisie d'étudier une langue autre que la mienne, je préférerais une langue vivante, l'anglais par exemple, qui me mettrait immédiatement en communication avec plus de 150 millions d'hommes.

Cette indifférence a été un des obstacles au succès définitif du Volapuk. Les lignes que je viens de citer et que j'ai été heureux de voir reproduites — quoique combattues — par

des partisans ardents de la langue artificielle suffiraient à donner le coup de grâce à l'Espéranto ainsi qu'à toute autre langue artificielle qui, après son décès, tenterait d'accaparer sa succession.

Troisième objection contre la langue artificielle :

MANQUE DE PRÉCISION ET DE CLARTÉ

La qualité maîtresse des langues artificielles, c'est de pouvoir être apprises très facilement et très promptement. C'est pour obtenir ce résultat que leurs auteurs ont dû simplifier à outrance nos langues modernes et, comme je l'ai dit, les désarticuler, les désosser, je maintiens le mot. Cette simplification poussée à l'extrême a pour résultat inévitable d'enlever à ce produit artificiel la précision, la clarté que possèdent les langues vivantes, et qui distinguent surtout la nôtre. Prenons, par exemple, l'Espéranto, puisque c'est lui qui tient la corde aujourd'hui.

Pour nous faire apprécier cette simplification, les espérantistes nous disent : « Au lieu d'avoir deux mots pour une même idée négative ou positive, on n'en aura qu'un avec un affixe signifiant le contraire : grand et petit n'auront plus qu'un mot : grand et pas grand (malgranda) ; riche et pauvre, seront riche et pas riche (mal ric) ; haïr, sera pas aimer (mal ami). »

Est-ce qu'il y a véritablement synonymie entre ces expressions : pas grand et petit, pas riche et pauvre, haïr et pas aimer ? Sans aller chercher bien loin, celui qui écrit ces lignes n'est pas grand, mais il n'est pas petit ; il n'est pas riche, mais il n'est pas pauvre ; il y a des gens qu'il n'aime pas, mais il ne les hait pas. Ces abréviations excluent la précision.

Il ne fallait pas d'ailleurs un grand effort d'imagination pour faire cette trouvaille : dans notre langue monstrueuse, n'avons-nous pas heureux et malheureux, honnête et malhonnête ?

M. de Beaufront et ses collègues répètent sans cesse et crient bien haut, pour s'étourdir sans doute, « que leur voca-

bulaire n'est pauvre qu'en apparence, et qu'en réalité il est d'une richesse incroyable »; le public ne partagera pas leurs illusions, il restera convaincu que ce vocabulaire est pauvre et très pauvre (mal riche et très mal riche).

Il n'y a pas une réclame espérantiste qui ne nous rappelle ces qualités fondamentales: « Seize règles de grammaire, ce qui permet de s'en rendre maître au bout d'une heure au plus, une trentaine d'affixes et pas de syntaxe. »

Au sujet de ces simplifications, un publiciste italien dont je regrette de ne pouvoir citer le nom (il ne signe pas ses articles) dit: « Moins il y a de règles posées, plus il y en a de sous-entendues. » C'est parler d'or. Pour qui voudra se donner la peine d'en approfondir le sens, ces deux lignes sont grosses de conséquences.

Cette remarque pleine de justesse et de finesse suffirait à elle seule pour condamner l'un des principes fondamentaux sur lesquels sont édifiées toutes les langues artificielles, savoir: les simplifications, les abréviations, les suppressions à outrance, qui excluent la précision et la clarté.

Quatrième objection à la langue artificielle:

INSTABILITÉ

Une langue artificielle n'est pas parfaite. Quand même elle serait l'œuvre d'un homme de génie, quand même elle serait approuvée par les distingués promoteurs de la délégation, elle serait essentiellement perfectible, comme toute œuvre humaine. Chaque nation aura une tendance instinctive à modifier, perfectionner, transformer ce nouvel idiome dans le sens du génie propre à sa langue maternelle.

C'est ce qui est arrivé au volapuk; il était à peine né, qu'un schisme éclatait dans son sein; il y avait plusieurs volapuks, comme le rappelle M. de Beaufront, ce qui a encore été l'une des causes de son échec.

Nous avons un exemple plus important que celui du volapuk.

Tant que le latin est resté langue vivante, il a conservé son

caractère d'unité; lorsqu'il est passé à l'état de langue morte, et devenu l'idiome particulier de savants parlant diverses langues, il a été défiguré, surtout dans sa prononciation, de sorte qu'une conversation entre beaucoup de ces savants devenait presque impossible.

Aujourd'hui encore le latin est la langue de la religion catholique. Un sténographe nous dit qu'il doit se livrer à une incroyable gymnastique auriculaire pour percevoir les discours en latin que prononcent à Rome les évêques étrangers; le prélat irlandais, l'évêque français, le monsignor italien ont des prononciations si différentes que le latin de l'un n'est pas le latin de l'autre.

D'ailleurs, n'est-ce pas ce latin, qui en se scindant et s'adaptant aux différences d'organes vocaux, d'habitudes d'esprit, de mœurs, d'usages, de nécessités de toutes sortes, des divers peuples, a produit le français, l'italien, l'espagnol, le roumain?...

A propos de schismes, on parle déjà de deux variétés d'espéranto.

En premier lieu celui du cycle.

On dit que le Touring-Club, qui a pris cette nouvelle invention sous son haut patronage, va créer un petit manuel encore plus simplifié, destiné exclusivement à ses membres; ils y trouveront, avec la signification spéciale qu'ils y attachent, un grand nombre de termes et de locutions manquant naturellement à la langue usuelle de Zamenhof, par exemple: vélo, auto, moto, cycle, bécane, tandem, pneu, touring, record, entraîneur, fervents de la pédale, déraper, couvrir un kilomètre, s'emballer, faire du 30 à l'heure, ramasser une pelle, et tant d'autres.

Dix pages suffiront pour la grammaire et le dictionnaire; prix, 10 centimes, gratuit pour tous les membres du Touring; les maîtres d'hôtels recommandés devront tenir en dépôt quelques exemplaires et parler ce nouvel idiome.

Ce petit manuel d'argot cycliste ne pourrait rendre service qu'à un bien petit nombre de membres du Touring. En effet, la très grande majorité ne quitte pas la France, où la langue maternelle leur suffira, je suppose. Quant à la très faible minorité qui pédale hors des frontières, elle se compose pour

la plus grande partie de gens selects, connaissant presque tous une ou plusieurs langues étrangères. L'espéranto leur sera-t-il bien utile? Pour moi, j'estime qu'en favorisant l'usage en France de ce nouveau patois, le Touring commettrait une faute regrettable.

Ce serait en second lieu celui des poètes.

M. de Beaufront nous affirme que sa langue est bonne à tout, même à la poésie; cette qualité est en effet indispensable à un idiome qui a la prétention de devenir international. Or, les poètes pourront-ils se servir de l'espéranto Zamenhof et de celui du cycliste? C'est peu probable; prenons un exemple.

Quel langage Lamartine, Musset, Béranger tiennent-ils à leur maîtresse?

Et tout d'abord, voilà un mot qui m'embarrasse. Je le trouve bien dans le dictionnaire espéranto, mais avec son sens propre: maîtresse de maison, d'école, mais non avec le sens figuré que les poètes et beaucoup d'autres y attachent; et cela doit être, puisque la simplification à outrance, qui est une des bases essentielles de toute langue artificielle, exige que chaque mot n'ait qu'un seul sens unique et invariable, son sens propre; quant au sens figuré, c'est, comme nous l'apprend un des chefs de la délégation et de l'espérantisme, un de ces détournements de signification, une de ces tares, une de ces monstruosité qui constituent le génie des langues vivantes; mais passons.

Un poète donc, Béranger, par exemple, dit à sa maîtresse: « Mon amour pour vous va jusqu'à l'adoration, à l'ivresse, au délire. » Lisette, devenue espérantiste comme tout le monde, entendant cette déclaration en espéranto, ouvre son dictionnaire; elle y trouve bien ces trois mots, mais avec leur sens propre, et répond: « Si vous voulez adorer, allez à l'église; si vous êtes ivre, cuvez votre vin; et si vous avez le délire, vite, qu'on vous enferme à Charenton ». Et la rieuse fillette, qui a la parole leste, sera bien capable d'ajouter: « En vous menant à Charenton, qu'on y conduise également tous vos collègues, avec leur jargon; mais qu'on me laisse Lamartine, Musset et surtout mon Béranger avec leur langage français, si aimable, si gracieux, si savoureux, si doux à entendre. »

Les auteurs de ces deux variétés d'espéranto et de celles qui pourront survenir plus tard feront bien d'en confier la rédaction aux quarante immortels; en effet, un de leurs collègues, M. le général Sebert, de l'Institut, nous dit : « L'Académie devra forcément intervenir un jour pour la préparation des vocabulaires techniques spéciaux qui seront nécessaires pour compléter les manuels d'usage courant actuels. »

La variabilité, l'instabilité sont donc des défauts inhérents à toute langue artificielle.

* * *

Les promoteurs de la délégation vont me répondre : « Mais nous avons une garantie contre cette instabilité; c'est la réunion internationale des académies qui se chargera du soin de maintenir envers et contre tous l'intégrité du nouvel idiome, et d'empêcher le moindre écart d'où qu'il vienne. »

Et d'abord, cette réunion des académies sera-t-elle favorable à votre projet et voudra-t-elle se charger de cette mission? Quand on voit l'Académie française travailler depuis tant d'années à faire le dictionnaire français, peut-on espérer que l'association internationale des académies, composée d'éléments aussi disparates, et qui ne se réunira que tous les deux ou trois ans, pourra remplir une pareille mission?

Mais vous craignez vous-même qu'elle ne l'entreprenne pas, et c'est pour cela que vous avez à l'avance prévu son refus et décidé que dans ce cas c'est le comité élu par vous qui la remplacera.

C'est donc ce petit cénacle de quelques savants qui se chargera de veiller à l'inaltérabilité de ce nouvel idiome; c'est lui qui s'arrogera le droit de morigéner et de mettre à la raison celle des nations qui se permettrait d'y introduire des modifications ou des perfectionnements. Cet échafaudage ne tient pas debout.

* * *

A propos de cette instabilité de la langue artificielle, qu'il me soit permis d'anticiper sur ce que j'aurai à dire à la fin de

cette note au sujet de la combinaison que j'ai soumise au Congrès des langues vivantes (p. 36).

J'ai proposé, non pas une seule et unique langue vivante pour servir de langue internationale, — c'est un système unanimement condamné comme impraticable, — mais l'association de deux des langues les plus répandues dans le monde, et j'ai pris comme exemple le français et l'anglais. Mon projet échapperait au reproche d'instabilité.

En effet, est-ce qu'il se trouvera dans une nation étrangère quelconque un novateur assez hardi pour proposer de modifier ou de perfectionner l'une de ces deux langues? Leur étalon sera naturellement conservé intact dans leur pays d'origine, sans aucune crainte de déformation ou de corruption. Il n'y aura pas besoin pour cela de l'intervention des académies, ni même du comité de la délégation.

Quant aux langues artificielles, quelles qu'elles soient, l'instabilité inhérente à leur essence est un vice rédhibitoire. C'est un ver rongeur qu'elles portent dans leur sein dès leur naissance.

Seule une langue vivante, parlée par l'une des grandes nations civilisées, possédera ce diapason sur lequel se régleront toutes les voix quel que soit leur timbre, et tous les instruments malgré leur diversité; seule une langue vivante est en possession d'un étalon invariable et toujours identique.

L'instabilité, la variabilité inhérentes aux langues artificielles ne leur permettrait qu'une durée éphémère et très courte, — mal longue, très mal longue, — comme diraient les espérantistes.

Conclusion: tout projet de langue artificielle internationale est un projet mort-né.

* * *

Il y a encore une grosse objection à faire aux langues artificielles: ce sont les conséquences de la concurrence qu'elles feraient aux langues vivantes; j'y reviendrai (v. p. 28); mais auparavant, je dois parler de l'espéranto, cette langue qui fait tant de bruit depuis quelque temps et qui a toutes les sympathies des principaux promoteurs de la délégation.

L'ESPÉRANTO

C'est une langue artificielle imaginée en 1877 par un médecin russe, M. le D^r Zamenof.

Et d'abord, l'Espéranto mérite-t-il le titre de véritable langue ?

Oui, nous affirment sur tous les tons ses adeptes. Oui, nous répètent en chœur les innombrables réclames de la presse. A les croire, ce n'est pas seulement une véritable langue, mais un idiome merveilleux ; ils ne tarissent pas d'éloges sur son compte. Ecoutez-les :

« C'est une langue usuelle et quotidienne qui peut servir aussi bien dans les hôtels et dans les gares que dans les sociétés savantes et les congrès.

« Elle a les mêmes usages et le même domaine que nos langues nationales.

« C'est un merveilleux instrument de commerce intellectuel entre les diverses nations.

« Elle possède une logique et une facilité qui défient toute comparaison avec les langues nationales.

« Elle remplit les conditions suivantes qui sont absolument nécessaires à une langue artificielle : servir : 1° aux savants de tout ordre, en comprenant sous ce terme les philosophes, les juristes, les médecins, les ingénieurs, les historiens, les érudits, bref tous les hommes d'étude ; 2° aux industriels et aux commerçants ; 3° aux voyageurs et aux touristes.

« Elle peut servir à toutes les relations internationales quelle qu'en soit la nature et rendre avec une nuance égale les pensées les plus simples et les idées les plus élevées.

« C'est la langue la plus **riche**, la plus flexible, la plus

précise qui ait jamais existé, capable de suivre la pensée moderne dans toutes ses complications et dans toutes ses nuances.

« Elle est à la fois la plus simple, la plus souple, la plus riche, la plus harmonieuse qui soit née sur la lèvre humaine. »

Et combien d'autres !

Il se mêle bien cependant à ce concert d'éloges quelques voix espérantistes discordantes ; je n'en citerai qu'une parce que c'est celle d'un des grands chefs, M. le D^r Gariel, membre de l'Académie de médecine, l'un des promoteurs de la délégation, qui a été chargé de faire un cours d'espéranto au Touring-Club. Voici ce qu'il écrit :

« Je n'ai pas une grande confiance dans l'extension générale qu'il faudrait que prît l'espéranto pour être absolument utile. J'ai peine à croire qu'un langage artificiel arrive à être parlé suffisamment pour que sa connaissance soit utile. On n'arriverait à ce résultat que si tous les gouvernements en imposaient l'étude à tous les enfants. Si cela était, l'espéranto pourrait être recommandé, mais cela n'est pas et ne sera pas de sitôt. Cependant, je le répète, il y a là une tentative intéressante qu'il peut être bon de faire connaître. »

A cette même question : L'espéranto est-il une véritable langue ? beaucoup, au contraire, répondent sans hésiter : Non. Voici quelques-unes des appréciations que j'ai recueillies.

Pour les uns, M. Zamenhof, qu'ils regardent d'ailleurs comme un linguiste distingué, n'est en somme qu'un semeur de graines mortes, et l'agitation qui se fait autour de son œuvre n'est qu'une tempête dans un verre d'eau.

Pour d'autres, l'espéranto est un passe-temps d'érudits et de journalistes. C'est un sport à l'usage des philologues amateurs. C'est l'idiome du pays d'utopie. C'est une puérilité qui ne mérite que l'indifférence. Un jargon international. Une langue d'à peu près. Un composé hybride et hétérogène. Une corruption du provençal, une mauvaise caricature de l'espagnol, la lingua provenzale massacrata. Pour l'interlocuteur de M. Laisant, ce n'est pas du latin, on dirait quelque patois des provinces du Midi (p. 23).

D'autres vont encore plus loin ; pour eux, c'est un pot-

pourri, une sorte d'olla podrida indigeste; ils osent même prononcer le mot de charabia cosmopolite.

Tout en protestant contre ces expressions irrespectueuses et imméritées, n'est-on pas tenté de se demander si on ne doit pas pardonner à leurs auteurs, quand on lit des textes espérantistes ?

Des critiques plus modérés ont prononcé le mot de **petit nègre**. Quand vous lisez des phrases comme les suivantes données par M. de Beaufront : « mi havas la honoron prezenti al vi la linguo esperanto », ne vous semble-t-il pas entendre un arbi vous dire à Alger dans son charabia petit nègre : moi avoir le honneur présenter à vous la langue esperanto ?

Au lieu de l'expression petit nègre qui est bien dure, il y en a une autre qui m'est souvent venue à l'esprit, mais que j'aurais hésité à prononcer si je ne l'avais pas trouvée sous la plume d'un éminent espérantiste, M. Noblemaire, le distingué directeur de la compagnie P.-L.-M. La voici :

« J'ai déjà vu cela quelque part, pensais-je, mais où ? Chez toi, mon immortel Molière. C'était ton propre sabir, non pas celui du *Bourgeois gentilhomme*, mais le sabir néo-latin du *Malade imaginaire*. » Suit un éloge pompeux de ce nouveau sabir.

En s'abritant sous la haute personnalité de l'espérantiste éminent qu'est M. Noblemaire, n'est-on pas autorisé à dire que l'esperanto ne mérite pas la qualification de véritable langue et n'est qu'un sabir perfectionné, très perfectionné, aussi perfectionné qu'on voudra ?

QUEL EST L'AVENIR DE L'ESPÉRANTO

J'ai l'intime conviction que l'esperanto subira le même sort que le volapuk, dont il n'est qu'une nouvelle édition très améliorée, dit-on.

Est-ce à dire qu'on doit dès aujourd'hui l'ensevelir dans le même linceul que son prédécesseur ? Non certes. Sa clientèle néo-latine lui restera pendant quelque temps.

Quant aux Anglais, aux Allemands et autres peuples du

Nord, ils se montrent jusqu'à présent très réfractaires à cette nouveauté, probablement pour des raisons analogues à celles qui motivèrent en France une certaine opposition au volapük.

En réponse à cette objection, les espérantistes nous disent : « qu'au contraire la forte majorité fournie précisément par les peuples slaves, scandinaves et germaniques prouve que la physionomie néo-latine de l'espéranto est loin de leur déplaire ».

Que la Russie, où est né cet idiome et où s'exerce l'influence directe de son auteur, fournisse un grand nombre d'adeptes, c'est assez naturel ; mais est-il exact de citer l'empressement des Germains, des Slaves et des Scandinaves ?

Dans le dernier fascicule annuel rédigé par M. Zamenhof, répertoire des espérantistes qui lui ont envoyé leurs noms et adresses, on voit bien figurer 164 Russes, mais on y voit aussi 144 Français (dont 47 de Dijon !), en regard desquels on trouve 3 Allemands, 5 Anglais, 1 Hollandais, 1 Norvégien, soit 10 pour 4 nations contre 144 Français !

Dire que la forte majorité des adeptes de l'espéranto est fournie par les peuples slaves, scandinaves et germaniques est pour le moins une grave exagération.

Du reste, les exagérations regrettables ne sont pas rares dans les réclames dont la presse fourmille au sujet de la langue artificielle et de l'espéranto.

J'ai déjà signalé l'importance exagérée du rôle que s'attribue le fameux comité (p. 54), les éloges outrés qu'ils prodiguent à leur langue (p. 18). En voici d'autres exemples :

M. Laisant écrit « qu'on peut voyager actuellement dans tous les pays du monde avec l'assurance de se faire comprendre avec l'espéranto, non pas de tout le monde, mais de quelqu'un ».

On

~~On~~ nous dit que le projet de la délégation a reçu l'adhésion de toutes les sommités intellectuelles de la France, de toute l'activité militante et féconde de notre race.

Et l'énumération des monstruosité de nos langues nationales (p. 29).

Je citerai encore une de ces exagérations.

Au début de la campagne bruyante entreprise au profit de

l'espéranto, ses partisans annonçaient qu'ils étaient environ 40.000, ce qui paraissait exagéré; puis on a parlé de 50.000 et on est arrivé à 80.000; j'attendais le nombre rond, 100.000, mais je ne l'ai pas vu venir. En revanche, on vient de nous annoncer des millions (au pluriel). Il est vrai que cette nouvelle nous arrive du Canada. A beau..... blaguer qui vient de loin. Essayons de ramener ces exagérations à de plus justes proportions.

La première préoccupation d'un nouvel adepte est celle-ci : avec qui vais-je pouvoir utiliser ma nouvelle acquisition?

M. Ch. Meray lui dit bien que ses collègues sont « éparés dans toutes les contrées de l'Europe, en Asie, jusqu'à Vladivostok, en Afrique (Algérie, Tunisie, Soudan), en Amérique, de l'Alaska au Brésil, en Océanie, à la Nouvelle-Calédonie. »

Le nouveau converti jette autour de lui un regard effaré sur cet immense espace où ses futurs interlocuteurs lui apparaissent : *rari nantes in gurgile vasto*.

M. Zamenhof a pris une mesure destinée à faire cesser cet embarras; il publie tous les ans un « adresaro » contenant les noms et adresses que lui envoient les nouveaux adeptes. Le dernier adresaro, 1901, arrive jusqu'au numéro 5567.

Mais, depuis quatorze ans que ces adresaros ont commencé à paraître, un certain nombre d'inscrits ont dû passer de vie à trépas; et puis d'autres, après le premier moment d'enthousiasme passé, auront pour diverses causes lâché pied.

C'est sans doute pour tenir compte de ces décès, de ces découragements, de ces désaffections, que M. Couturat dans la lettre qu'il m'écrivait dernièrement m'a donné le chiffre de : plus de 5.000. M. Couturat n'étant pas espérantiste, du moins il l'affirme dans sa lettre et dans sa brochure, son témoignage sur ce point a plus de garanties d'impartialité que celui de certains espérantistes trop enthousiastes.

Admettons donc ce chiffre de 5.000 au lieu de 40.000, 50.000, 80.000 et des millions ! Quelle **exagération** !

5000 conversions seulement en 14 ans (1887-1901). C'est un maigre résultat. Si le recrutement dans l'avenir devait suivre la même progression que par le passé, il faudrait 140 ans pour arriver à ce chiffre de 50.000 annoncé à grand fracas; quant

aux millions du Canadien, pour les obtenir, ce n'est plus par années qu'il faudrait compter, mais par siècles.

Les délégués et les espérantistes feraient bien de mettre une sourdine à l'instrument sur lequel ils chantent leurs louanges.

Ces exagérations évidentes sur certains points peuvent susciter la méfiance sur leurs autres affirmations.

Avant de terminer avec l'Espéranto, je dois encore signaler un de ses défauts, c'est le

MANQUE DE NEUTRALITÉ

Les promoteurs de la délégation et les espérantistes sont d'accord sur le point suivant : la neutralité absolue est la condition essentielle, fondamentale, *sine qua non*, de toute langue artificielle.

C'est en vertu de ce principe qu'ils condamnent toutes les langues mortes ou vivantes ; c'est également, disent-ils, pour avoir enfreint ce principe que le Volapuk, d'origine slave et germanique, est tombé ; c'est pour eux un article de foi, un dogme ; hors de la neutralité, point de salut ; pas de langue artificielle ; et tous crient en chœur : il n'y a qu'une seule langue artificielle qui possède cette qualité indispensable : c'est l'espéranto. Ce point vaut d'être examiné.

Plusieurs journaux ont raconté l'anecdote suivante : « M. Laisant, le distingué conférencier espérantiste, nous mettait sous les yeux une carte postale en nous invitant à la lire. Qu'est-ce là, lui demandions-nous ? Ce n'est pas du latin, on dirait du provençal ou quelque patois des provinces du Midi. — Non, dit M. Laisant, c'est de l'Espéranto. » Est-ce là une langue neutre ?

J'ouvre le Dictionnaire espéranto-français ; je tombe sur les lettres L et M et j'y remarque les mots suivants :

ESPÉRANTO	FRANÇAIS	ESPÉRANTO	FRANÇAIS
La.	la, le.	Mard.	mardi.
Labor.	travailler.	Marmot.	marmotte.
Lac.	las.	Martel.	marteau.
Lag.	lac.	Mason.	maçonner.
Lakt.	lait.	Mastr.	maître de maison
Lan.	laine.	Maten.	matin.
Lang.	langue.	Matur.	mûr (maturité).
Lantern.	lanterne.	Mebl.	meuble.
Lard.	lard.	Melon.	melon.
Larg.	large.	Mem.	même.
Larm.	larme.	Membr.	membre.
Las.	laisser.	Memor.	se souvenir (mé- moire).
Laud.	louer (laudatif).	Mensog.	mentir.
Lav.	laver.	Menton.	menton.
Lecion.	leçon.	Merit.	mériter.
Legom.	légume.	Merkred.	mercredi.
Lent.	lentille.	Met.	mettre.
Leon.	lion.	Meti.	métier.
Lepor.	lièvre (léporide).	Mezur.	mesurer.
Lert.	habile (alerte).	Mi.	moi.
Leter.	lettre.	Miel.	miel.
Lev.	lever.	Migr.	courir le monde (émigrer).
Liber.	libre.	Miks.	mêler (mixture).
Libr.	livre.	Mil.	mille.
Libro-tenado.	tenue de livre.	Mili.	millet.
Lig.	lier (ligature).	Milit.	guerroyer (mili- taire).
Lign.	bois (ligneux).	Minac.	menacer.
Lim.	limite.	Miop.	myope.
Limak.	limaçon.	Miozot.	myosotis.
Lin.	lin.	Mir.	s'étonner (admirer),
Lingv.	langue.	Mirtel.	myrtille.
Lit.	lit.	Mizer.	misère.
Liter.	lettre.	Model.	modèle.
Long.	long.	Moder.	modéré.
Lot.	tirer au sort (lote- rie).	Mol.	mou.
Lum.	lumière.	Modest.	modeste.
Lun.	lune.	Mon.	monnaie.
Lund.	lundi.	Mond.	monde.
Lup.	loup.	Mont.	montagne.
Magazen.	magasin.	Montr.	montrer.
Maiz.	maïs.	Mor.	mœurs (moral).
Majest.	majestueux.	Mord.	mordre.
Majstr.	maître.	Mort.	mourir.
Makul.	tache (macule).	Mov.	mouvoir.
Mâl.	marque le con- traire comme malhonnête.	Mult.	beaucoup (multi- ple).
Malgrau.	malgré.	Mur.	mur.
Man.	main.	Murmur.	murmurer.
Mang.	manger.	Mustard.	moutarde.
Manier.	manière.	Mut.	muet.
Mar.	mer.		
Marè.	marais.		
Marèand.	marchander.		

Les deux lettres L et M du dictionnaire contiennent 148 mots; la liste que je viens de donner 101, soit plus des deux tiers à peu près français.

Mettez cette liste sous les yeux d'un Russe, d'un Tchèque, d'un Danois, d'un Hollandais, d'un Japonais, d'un Grec, même d'un Allemand... connaissant une des langues néo-latines, et essayez de leur prouver que votre langue et votre vocabulaire sont neutres!

Et ce sera bien pis si vous leur soumettez les phrases suivantes que M. de Beaufront et les plus autorisés de ses collègues nous donnent comme types :

La forma de la tero estas ronda (Espéranto).

(La forma de la tierra es sferica. Espagnol).

La dormo estas la imago de la morto (Espéranto).

(El dormir es la imagen de la muerte. Espagnol).

La vivo de l'homo estas mal longa (Espéranto).

(La vie de l'homme est courte).

Et cette autre que j'ai déjà citée : *mi havas la honoron prezenti al vi la lingvo esperanto.*

Et cette autre encore, donnée par M. de Beaufront, sous le titre de simple aperçu de sa langue : « *Simpla fleksebla, bel sona (beau son) vere internacia en siaj elementoj, la lingvo Esperanto prezentas al la mondo civilizita la sole veransolvon de lingvo internacia; car, tre facila por homoj nemulte (pas beaucoup) instruitaj, Esperanto estas komprenata sen peno de la personoj bone edukitaj.* »

C'est en donnant à votre langue un brevet de neutralité absolue que vous provoquez les appréciations contraires que j'ai citées plus haut (p. 19) et notamment les suivantes : caricature de l'espagnol; espagnol déformé; corruption de provençal; provenzale massacrata, patois du Midi de la France, petit nègre; sabir.....

Mais langue et vocabulaire neutres, jamais!

En résumé, sur les trois langues artificielles les plus récentes, les deux suivantes ne peuvent se targuer d'être neutres : le volapuk avec ses origines slaves et saxonnes, et l'Espéranto

fortement entaché de néo-latinisme ; une seule peut prétendre à cette qualité de neutralité, c'est la langue bleue de M. Bolak.

En proclamant le dogme de la neutralité, les promoteurs de la délégation et les espérantistes ont prononcé la condamnation de l'Espéranto.

* * *

De ce qui précède, faut-il conclure, comme le font certains publicistes, que l'Espéranto est dès aujourd'hui perdu. Je ne le pense pas. Il n'a pas encore dit son dernier mot.

Soutenu dans les contrées où il est né par M. Zamenhof, son distingué créateur, dans les pays de langue romane par son zélé propagateur, M. de Beaufront, — deux apôtres, — et par des néophytes distingués, nombreux, ardents et convaincus, il grandira encore, et on peut dire, sans être accusé de faire une mauvaise plaisanterie, il grandira, car il est espagnol. En effet, c'est surtout en raison de son caractère néo-latin que ce pseudo-espagnol agrandira son domaine dans les pays de langue romane ; mais sa vogue sera passagère comme l'a été celle du Volapük.

Mais alors, me disait dernièrement un espérantiste, puisque vous êtes aussi assuré de l'échec final de notre projet, pourquoi ne le laissez-vous pas mourir tranquillement de sa belle mort ? Pourquoi ? je vais vous le dire.

L'échec du volapük est déjà aujourd'hui, pour beaucoup de personnes, un argument suffisant pour condamner toute tentative de langue universelle ; un nouvel échec d'un nouveau volapük succédant à une nouvelle vogue passagère doublerait la force de cet argument et pourrait décourager et en tout cas retarder pour longtemps peut-être toute nouvelle tentative.

Et puis, il n'est pas mauvais de se rappeler le vieux dicton : Laissez-leur prendre un pied chez vous...

C'est pourquoi j'ai la conviction qu'on fait œuvre utile en combattant la langue artificielle et l'Espéranto.

Je veux espérer que les nouveaux membres de la délégation n'emboîteront pas le pas de leurs aînés et qu'après un

examen approfondi et impartial de tous les projets, ils partageront mon avis au sujet de la langue artificielle et de l'Espéranto. Pour les engager davantage dans cette voie, je vais leur indiquer encore une nouvelle objection, savoir, les conséquences que pourrait entraîner pour les langues modernes le succès d'une langue artificielle internationale.

CONCURRENCE

AUX LANGUES NATIONALES

M. Couturat nous dit que sa langue auxiliaire ne serait pas l'ennemie, mais la meilleure amie des langues nationales, et M. de Beaufront nous fait la même affirmation pour son Espéranto. En lisant ces lignes, je n'ai pu retenir mon étonnement. La langue artificielle internationale la meilleure amie des langues nationales!!!

Enfin, puisque cette affirmation nous vient de deux personnalités aussi autorisées que M. de Beaufront et M. Couturat, je ne peux pas ne pas y répondre.

Transportons-nous par la pensée dans une de ces contrées lointaines où la civilisation est aux prises avec la barbarie.

Dans quelque coin perdu d'un pays encore sauvage, deux hommes, deux véritables missionnaires dont le dévouement, on peut bien dire l'héroïsme, est d'autant plus admirable qu'il est plus obscur, luttent pour établir, au profit de la civilisation, la langue et l'influence de leurs patries respectives. L'un est envoyé par les missions évangéliques anglaises, l'autre par l'Alliance française, une des plus nobles et des plus patriotiques institutions que je connaisse.

Mais voici que survient un nouveau missionnaire, un Espérantiste; il offre aux deux adversaires de faire cesser leur différend, et de les mettre d'accord, et, pour ce faire, suivant un exemple connu, le nouveau Perrin Dandin avale l'huître, et remet les coquilles aux plaideurs. Ceux-ci, fort peu satis-

faits de ce jugement, se répandent en récriminations auxquelles leurs patrons joignent leurs malédictions. Puis, fidèles à leur devoir, les deux malheureux missionnaires anglais et français essaient de continuer la lutte; mais vains efforts, l'Espérantiste

Poursuivant sa carrière,
Verse des torrents de lumière
Sur ses obscurs blasphémateurs.

L'Espéranto triomphe, et les Espérantistes sont dans l'exultation. Je ne leur en fais pas mon compliment.

Voilà comment la langue artificielle prouverait qu'elle est la meilleure amie des langues nationales.

Inutile de dire que la pauvre Alliance française se trouverait placée dans cette triste alternative : ou fermer boutique, ou se consacrer, sous la tutelle du comité de la délégation, à la propagation de l'Espéranto à l'étranger et dans les colonies.

Mais revenons plus près de nous.

Un jeune Allemand va entrer dans une maison d'exportation. Il se demande s'il apprendra le français. Un des membres les plus distingués de la délégation et de l'Espérantisme, M. le capitaine Lemaire, va le renseigner :

« Que me parlez-vous du français et des autres langues vivantes? dira-t-il. Elles ont trop de génie, nos langues! elles sont trop logiques dans leurs constructions! Et pourtant toutes revendiquent ces résultats **monstrueux** de l'accumulation archiséculaire des déformations bicornues, des irrégularités étranges, des créations boiteuses, des locutions vicieuses, des détournements de signification, des amputations arbitraires suivies d'additions fantaisistes, toutes choses qui ont orné les langues modernes de barbarismes, solécismes, néologismes, idiotismes, amphibologies, bref, d'un ensemble de **monstruosités**, caprices et tares multiples s'abritant sous ce mot respectable de génie de la langue. »

Que n'apprenez-vous plutôt, ajoutera-t-il, la nouvelle langue internationale, l'Espéranto, cette langue parfaite, merveilleuse, etc.? Et il lui mettra sous les yeux tous les articles-réclamés dont les journaux fourmillent depuis quelque temps (en voir quelques-uns page 18).

Ainsi, d'un côté, une langue pleine de monstruosité, exigeant deux ou trois ans d'études, un séjour d'au moins six mois en France et ne permettant les relations qu'avec une seule nation. De l'autre, un idiome parfait, demandant à peine deux heures pour être compris, et un mois pour être écrit et parlé, et donnant accès dans tout l'univers! Le jeune Allemand n'aura pas un instant d'hésitation.

J'ai pris comme exemple l'employé d'une maison d'exportation; mais prenez tout autre employé pouvant avoir besoin d'une langue étrangère : maison d'importation, commerce, industrie... postes, télégraphes, ministère... hôtels, chemins de fer, bateaux... Après les employés prenez leurs patrons... puis les touristes, les marins, etc., en un mot tous ceux qui peuvent avoir besoin d'une langue internationale, — le résultat serait le même.

Au lieu d'un Allemand, mettez un Italien, un Russe... rien ne serait changé.

D'ailleurs, le but avoué de la langue artificielle, sa seule raison d'être n'est-elle pas de remplacer les langues nationale en dehors de leur frontières naturelles, au lieu d'être leur meilleure amie, comme vous le prétendez ?

Certains des adeptes de cette langue artificielle — pas tous — me diront peut-être : Mais la langue française conservera à l'étranger la clientèle des savants, des érudits, des hommes bien élevés.

En êtes-vous bien sûrs ? Parmi les nombreux articles-réclames dont vous avez inondé la presse depuis quelques mois, il y en a bien peu qui ne nous apprennent pas qu'il existe déjà de nombreuses et excellentes traductions en Espéranto. On cite entre autres : la Bible, Homère, Shakespeare, Goethe, Beaumarchais, Maupassant, etc.

Rien d'étonnant à ce que cet Espéranto puisse permettre « d'excellentes traductions, car vous nous assurez qu'il possède une richesse et une souplesse qui le rendent capable d'exprimer les mille nuances de la pensée humaine aussi fidèlement **au moins** que les meilleures des langues nationales, et que sa construction logique et son incroyable facilité lui confèrent une aptitude à reprendre avec une **supériorité marquée** la place (le rôle ?) que le latin a jouée longtemps.

entre les savants de nationalités différentes, et que par suite les traductions en espéranto sont infiniment supérieures à celles dans les langues naturelles ».

Les savants de la délégation vont donc nous donner dans cette langue merveilleuse d'excellentes traductions des chefs-d'œuvre de toutes les langues, et notamment de la nôtre. Lorsqu'il les possédera, pourquoi un étranger se donnerait-il la peine d'apprendre notre langue si longue à acquérir, et si défectueuse ?

J'avoue que, pour ma part, n'étant nullement polyglotte, il me serait fort agréable de pouvoir, avec aussi peu de peine, goûter les chefs-d'œuvre de toutes les langues étrangères.

Quant à la traduction des ouvrages scientifiques, elle serait encore plus facile que celle des œuvres littéraires.

J'affirme donc, sans craindre d'être démenti par aucune personne impartiale, que si votre Espéranto était — ce qu'il n'est pas — une véritable langue, s'il possédait réellement les qualités que vous lui attribuez, si, comme vous y comptez, il devenait universel et obligatoirement enseigné dans le monde entier, la langue française devrait rentrer au dedans de ses frontières, comme le limaçon dans sa coquille. Et il en serait de même de toutes les langues vivantes, dont la vôtre est, nous dites-vous, la meilleure amie.

Mais le désastre, car c'en serait un, se bornerait-il là ? C'est douteux.

Je sais bien qu'il n'y a pas un délégué ou un espérantiste qui ne crie bien fort ou n'écrive en grosses lettres cette phrase : « La langue artificielle n'est pas appelée à remplacer dans la vie habituelle de chaque peuple les idiomes nationaux. » Est-ce bien pour tous l'idée de derrière la tête ?

Je ne ferai pas aux grands chefs l'injure de douter de leur sincérité, mais qu'ils me permettent de leur dire qu'en exprimant cette conviction, ils sont ou imprudents ou maladroits ou au moins bien aveugles. Je vais essayer de leur prouver que le désastre qu'ils préparent au dehors pourrait bien ne pas s'arrêter à nos frontières.

On a souvent observé que la France était un des pays dans lesquels l'unité de langage était la mieux réalisée. En effet, on compte, dit-on, environ, en Suisse 4 langues, en Alle-

magne 5, en Turquie 10, en Autriche 20, en Russie encore davantage. Et cependant, en France, on ne parle pas toujours le français.

Allez en Auvergne : sur dix hommes du peuple, ville et campagne, vous n'en trouverez pas deux qui, entre eux, parlent le vrai français, qu'ils connaissent cependant, surtout depuis que l'instruction est obligatoire. Si vous écoutez des Auvergnats habitant Paris, même depuis longtemps, vous les entendrez jargonner. Il en est de même en Picardie, en Flandre, en Bretagne, en Gascogne, dans le pays basque, en Provence...

Et cela n'est pas spécial aux hommes du peuple. J'ai habité la Picardie, et j'ai presque toujours entendu les patrons d'usine, les grands agriculteurs, les marchands, les médecins, les curés, picarder avec leurs employés, ouvriers, clients, etc.

Et cette manie de patoiser ne se cantonne pas dans les provinces à patois. Est-ce qu'à Paris et ailleurs des jeunes gens et même des hommes plus âgés n'aiment pas à se servir de l'argot?

On connaît cette charge linguistique publiée par une revue : l'image représente une fillette qui sanglote et deux villageoises, et au bas on lit cette légende : Kakalakakrialakalachu.

Quel est cet idiome? Est-ce du chinois ou du malgache? Sommes-nous chez les Hurons ou au Kamchatka? Non; la scène se passe à 20 lieues de Paris, en pleine Beauce; et pour le lecteur qui n'aurait pas l'avantage de comprendre le beauceron, voici la traduction de la légende : Qu'est-ce qu'elle a qu'elle crie? — *Réponse* : Elle a qu'elle est tombée.

Je me garderai bien d'essayer d'expliquer cette manie, cette rage de patoiser et de jargonner. Je me borne à constater l'existence de ce phénomène et j'en tire la conclusion suivante :

Si votre sabir perfectionné devenait, comme vous y comptez, universel et obligatoirement enseigné partout, il s'implanterait très vite dans les provinces où il n'y a pas encore de patois. Les jeunes gens d'abord, puis tous les hommes du peuple, ville et campagne, se jetteraient sur cette nouveauté, si facile à acquérir.

Bientôt des centaines de journaux à un sou paraîtraient, rédigés d'abord moitié en français, moitié en Espéranto, puis bientôt dans cette dernière langue seule. Ils auraient d'ailleurs l'avantage de pouvoir circuler dans le monde entier puisque leur idiome serait universel (cet idiome, le meilleur ami des langues nationales!).

Bref, avant cent ans, « grâce aux traductions de nos chefs-d'œuvre et des principaux ouvrages en tout genre », le français tomberait en désuétude comme langue usuelle; il ne serait plus guère parlé en France même que par des érudits et des privilégiés; il passerait à l'état de langue morte comme le grec et le latin. Il en serait de même des autres langues vivantes.

Quel magnifique progrès! il n'y aurait plus qu'une seule et unique langue dans tout l'univers! tous les hommes pouvant s'entendre et se comprendre dans le même jargon! mais ce serait le commencement de la réalisation du beau rêve de la fraternité universelle, le retour à l'âge d'or; *ver erat æternum!* Un seul et unique patois, mais ce serait le cas d'appliquer le dicton trivial et populaire: Ni Français, ni Russes, ni Anglais, rien que des Auvergnats... pardon, rien que des espérantistes, ce qui se ressemble bien un peu. Et la délégation, et son comité, et les espérantistes seraient au comble de leurs vœux, et dans l'exultation!

Tel pourrait être le résultat de la concurrence faite par la langue artificielle à nos langues vivantes et, en particulier, à celle que nous autres nous sommes assez niais pour appeler encore notre belle langue française.

* * *

Cette concurrence entraînerait de bien pénibles conséquences pour la corporation digne d'intérêt des professeurs de langue. Ils en sont, d'ailleurs, avertis officiellement par M. le capitaine Lemaire, l'un des promoteurs de la délégation, et grand espérantiste; il écrit: « Le congrès, étant composé surtout de professeurs de langue, devait naturellement rejeter l'idée d'une langue internationale, **qui tuera** l'exploitation de l'enseignement de tant d'autres langues. »

Pauvres professeurs! Si encore ils pouvaient changer leur fusil d'épaule, et enseigner la nouvelle langue! Mais non, l'Espéranto s'apprend tout seul, sans maître, en deux petites heures, disent les uns, ou un mois au plus.

Quant aux quarante immortels, ils n'auront plus à s'occuper du fameux dictionnaire français; mais un de leurs collègues, M. le général Sébert, de l'Institut, leur a trouvé de la besogne; comme je l'ai dit plus haut, il écrit: « L'Académie **devra forcément** intervenir un jour pour la préparation des vocabulaires techniques spéciaux qui seront nécessaires pour compléter les manuels d'usage courant actuel. »

* * *

Un espérantiste auquel je communique les réflexions qui précèdent me dit: « Je reconnais que beaucoup de mes collègues se laissent aller à un enthousiasme regrettable; vous exploitez, et c'est votre droit, ces excès et vous signalez les conséquences excessives qui pourraient en résulter; mais tous ne sont pas aussi « emballés ». Un certain nombre, dont je suis, sont plus modérés et bornent leur ambition aux voyages et au commerce à l'étranger. »

Voilà qui est plus raisonnable.

Il y a donc déjà dans l'Espéranto deux partis: une extrême gauche et une droite.

Je me permettrai de soumettre à ces modérés les réflexions suivantes:

La clientèle restreinte sur laquelle vous vous rabattez n'est-elle pas d'ores et déjà à peu près accaparée par une langue vivante, l'anglais? Vous n'aurez pas, je pense, la hardiesse d'aller élever une concurrence sur ce point spécial dans les pays même de langue anglaise, vous seriez mal reçus.

De ce chef, vous perdez la clientèle de 150 millions des hommes les plus commerçants et les plus voyageurs du monde et des centaines de millions de leurs sujets et protégés coloniaux.

Voyons si vous serez plus heureux auprès des autres nations.

Parmi les Français, les Russes, les Allemands... qui ont besoin d'une langue internationale, à ce point de vue spécial du commerce ou des voyages, en trouverez-vous beaucoup qui n'aient pas, dès à présent, choisi dans ce but la langue anglaise ? Espérez-vous la leur faire abandonner pour apprendre l'Espéranto ou toute autre langue artificielle qui n'aura cours ni en Angleterre, ni aux États-Unis, et qui dans les autres pays n'obtiendra, en mettant les choses au mieux pour vous, qu'un succès restreint ?

Un linguiste très autorisé est encore plus modéré que vous. Il écrit :

« Le Touring-Club, en prenant l'Espéranto sous sa protection, en a bien reconnu le caractère : c'est essentiellement la langue du vélocipède ; le cycliste en peut emporter la grammaire dans ses bagages avec sa clé et sa burette. »

Les modérés ne me semblent pas avoir beaucoup plus de chance de succès que les exaltés.

Pour résumer ce paragraphe relatif à la concurrence aux langues vivantes, répétons que si la langue artificielle avait — ce qu'heureusement elle n'a pas — toutes les qualités que vous lui attribuez, elle « tuerait », c'est votre expression, l'exploitation de l'enseignement des autres langues dont vous prétendez qu'elle est la meilleure amie.

* * *

De tout ce qui précède, il résulte pour moi la conviction qu'une langue artificielle ne peut remplir le rôle de langue internationale ; mais, s'il est bon de diagnostiquer la maladie, il serait encore meilleur d'indiquer le remède. Je crois l'avoir trouvé, et je l'ai indiqué au Congrès pour l'enseignement des langues vivantes.

MON PROJET

Plusieurs membres de la délégation ayant donné du congrès international pour l'enseignement des langues vivantes un compte rendu incomplet et inexact, et M. Couturat, l'un des membres les plus importants de la délégation, ayant, au cours de sa conférence à l'Association pour la paix, exécuté en quelques mots mon malheureux projet, je me trouve obligé de le présenter moi-même au public.

Dans une petite brochure ayant pour titre : **Une nouvelle solution de la question de la langue universelle**¹, j'ai reproduit *in extenso* la communication faite à la troisième section de ce Congrès. En voici un résumé sommaire :

1° La langue internationale ne s'adresse réellement qu'à un nombre très restreint d'individus ;

2° Sur ce nombre restreint d'individus qui, suivant l'expression de M. Laisant, « ont quelque intérêt à entrer en relations avec l'étranger, ou qui ont l'espoir de le faire un jour », la moitié au moins connaît déjà une ou deux langues autres que son idiome national ;

3° Enfin le mouvement vers l'étude des langues étrangères s'accroît de jour en jour. Le nombre des personnes qui connaîtront plusieurs langues deviendra encore plus considérable dans un avenir prochain. Pourquoi dès lors s'ingénier à créer un nouvel organe d'intercommunication entre les nations ?

1. Au secrétariat de la Société pour la propagation des langues étrangères en France, 28, rue Serpente, Paris.

Sur les données qui précèdent, je base le projet suivant :

En vertu d'une convention entre la France, l'Angleterre et les États-Unis du nord de l'Amérique, l'anglais sera obligatoirement enseigné en France, et le français en Angleterre et aux États-Unis, dans tous les établissements publics d'instruction (même dans les écoles primaires, mais dans des conditions spéciales et très restreintes).

Si mon projet se réalisait, voici quel en serait le résultat immédiat : les deux langues française et anglaise deviendraient l'idiome commun des Français, des Anglais et des Américains du Nord, c'est-à-dire de 180 millions d'hommes faisant partie de l'élite de la civilisation et successivement et par la suite de 400 millions en voie de civilisation (sujets et protégés français, anglais et américains).

Je ne peux pas reproduire ici tous les arguments qui militent en faveur de mon projet. Le lecteur que cette question pourrait intéresser les trouverait dans ma brochure, mais je demande à dire quelques mots au sujet des objections qui m'ont été faites récemment et ensuite des approbations que j'ai reçues depuis que cette brochure a paru.

OBJECTIONS A MON PROJET

1° On m'a répété à satiété qu'il était absolument impossible d'adopter comme idiome international l'une des langues actuellement vivantes. Mais ce n'est pas une langue **seule** et **unique** que je propose, c'est l'association de **deux** de ces langues, ce qui est bien différent ; ce qui ne serait pas possible à une seule, deux peuvent le faire ; l'union fait la force ; cette objection passe par-dessus ma tête ;

2° On me dit : « Mais votre projet ne sera pas adopté par les autres nations. En supposant que l'entente proposée s'établisse, comment l'imposerez-vous aux autres nations ? »

Mais ce n'est pas à moi, c'est à eux-mêmes que la délégation et les Espérantistes devraient adresser cette objection. En effet, ils annoncent que les académies, ou en cas de leur refus le comité nommé par la délégation aura toute l'autorité pour choisir la langue qui nous convient et pour en **imposer**

l'usage à toutes les nations. Mon projet au contraire n'impose absolument rien aux autres nations; on n'aura même pas à le leur notifier officiellement ou officieusement. On leur laissera toute leur liberté d'appréciation et d'action.

Je n'ai donc absolument rien à imposer aux peuples, ou à leurs gouvernements. Je ne m'adresse qu'aux particuliers, et seulement, pour me servir de l'expression de M. de Beaufront, « à la fraction du monde civilisé intéressée à se servir de la langue internationale ».

Ici se dresse devant moi la grosse objection suivante :

En dehors des Français, des Anglais et des Américains du Nord, qui n'auront qu'une langue à apprendre, **l'immense majorité** des individus composant l'ensemble des peuples civilisés devra connaître à fond vos deux langues et y consacrer **cinq à six années d'études.**

« Immense majorité », « connaître à fond », « cinq à six années d'études », voilà bien des exagérations.

Pour ramener les choses à leurs justes proportions, je dois d'abord rappeler la considération suivante qui est l'une des bases de mon projet :

Ce n'est pas à l'immense majorité, mais au contraire à une très faible minorité que s'adresse la langue internationale. Sur mille individus pris au hasard, même dans le pays le plus civilisé, j'estime que vingt à peine ont besoin d'entretenir des relations avec l'étranger, et de ces vingt sur mille je fais deux parts.

La première moitié connaît déjà soit mes deux langues, soit l'une d'entre elles. Elle se compose d'hommes à esprit cultivé, habitués à l'étude, de sorte que ceux d'entre eux qui ne connaîtraient que l'une de mes langues n'auraient pas de peine à s'approprier l'autre.

Cette première moitié se trouve donc dans le même cas que les Français, les Anglais et les Américains du Nord.

Dans la seconde moitié, nous trouvons d'abord ceux qui, en raison de leurs relations spéciales, se contenteront très bien d'une seule langue; puis ceux en grand nombre qui n'éprouveront aucun besoin de connaître la langue à fond; tels les voyageurs de commerce, les employés de magasins, des postes, des hôtels, tout ce qui touche aux voyages, etc. Pour

cette dernière catégorie, la connaissance superficielle de la langue suffira, et n'exigera pas **cinq à six années d'études**.

L'un de ceux qui me font ces objections a écrit :

« Ce qu'il faut, c'est un outil grossier, d'un maniement pratique, et non les instruments de précision offerts par les idiomes nationaux. »

Mais, si l'arsenal de la langue française offre des instruments de précision qui ne conviennent qu'à des mains distinguées et bien exercées, il contient également d'autres instruments, je ne dis pas comme mon contradicteur « grossiers », mais plus communs, plus faciles à manier, en un mot plus à la portée d'hommes n'ayant reçu qu'une éducation au-dessous de la moyenne, et une connaissance superficielle leur suffira.

Ne dites donc pas que l'immense majorité des hommes devra connaître à fond mes deux langues, et y consacrer **cinq à six années d'études**.

En cherchant bien, on trouverait en dehors des catégories qui précèdent quelques autres individus ayant besoin de l'une ou de mes deux langues. Ceux-là se trouveront placés par mon projet entre leur intérêt d'une part, et de l'autre leur paresse ou leur amour-propre, et, s'ils ont un véritable besoin d'entretenir des relations avec l'étranger, c'est leur intérêt qui l'emportera.

Cette objection : « Obligation pour les étrangers d'apprendre deux langues », perdra d'ailleurs avec le temps beaucoup de la valeur qu'elle paraît avoir aujourd'hui.

M. Michel Bréal écrit : « Les difficultés qu'on éprouvera au début iront toujours diminuant à mesure que la connaissance des deux langues deviendra plus générale. »

En effet, dès le lendemain du jour où l'entente que je propose serait réalisée, l'enseignement de l'une au moins de mes deux langues deviendrait obligatoire dans les écoles supérieures, secondaires ou spéciales de presque tous les pays, et même, à l'état élémentaire dans beaucoup d'écoles primaires; ceux des élèves ayant reçu cette éducation qui auraient besoin plus tard d'une langue internationale se trouveraient dans la même position où sont aujourd'hui les Français, les Anglais et les citoyens des Etats-Unis.

Voyons un peu plus loin, laissons passer une génération;

la très grande majorité des parents connaissant alors une de mes langues, la tâche de leurs enfants se trouverait singulièrement simplifiée.

* * *

Autres objections :

Les idiotismes embarrassent fort tous les traducteurs. Le Français dit : Comment vous portez-vous? et l'Allemand *Wie geht's* (comment va ce). Les défenseurs de la langue artificielle ne pouvant résoudre directement cette difficulté la tournent de la façon suivante : « Dans l'idiome neutre, on exprimera cette pensée avec la forme la plus concrète possible; tous les peuples du monde devront donc dire en langage international : quel est l'état de votre santé? »

Mais avec mon projet, la solution sera exactement la même et parfois plus simple encore. Je vais l'expliquer.

Lorsqu'un Allemand, faisant partie de cette catégorie qui n'a besoin de connaître une langue étrangère que superficiellement, n'aura reçu qu'une instruction au-dessous de la moyenne, son professeur, après lui avoir fait observer que les idiotismes sont intraduisibles en mot à mot, n'aura pas manqué de lui enseigner la formule même des partisans de la langue artificielle « Quand vous parlerez en français, vous exprimerez cette pensée (*wie geht's*) avec la forme la plus concrète possible et vous direz : quel est l'état de votre santé? »

Si au contraire cet Allemand a fait des études complètes, il connaîtra la plupart des idiotismes de notre langue et surtout les plus usités; il n'aura pas besoin de chercher une périphrase équivalente, comme les espérantistes; il dira tout simplement : Comment vous portez-vous?

On me dit encore :

« Quand même votre projet serait accepté, vos deux langues, après s'être coalisées pour reléguer toutes les autres à un rang inférieur, ne feraient pas longtemps bon ménage ensemble. L'une d'elles, « l'anglais bien entendu », ne tarde-

rait pas à dominer l'autre et resterait seule langue internationale. »

L'un de ceux qui me font cette objection a proclamé souvent l'axiome suivant, accepté d'ailleurs unanimement et sans aucune exception — chose bien rare — par tous ceux qui se sont occupés de la question :

« Jamais une langue vivante unique n'arrivera à remplir le rôle de langue internationale. » Comment peut-il venir aujourd'hui agiter devant mon projet ce spectre : l'anglais devenant seul la langue internationale ?

Enfin on me menace : de la création d'autres condominiums, italo-germanique, ou russo-espagnol, ou de la formation d'une langue composite : anglo-française. Ce serait, je crois, perdre le temps du lecteur que de discuter ces éventualités.

Quant à la jalousie des nations autres que celles de langue française et anglaise, j'y répondrai plus loin (p. 46).

Me sera-t-il permis de dire qu'à côté de ces critiques mon projet a reçu quelques approbations ?

APPROBATIONS A MON PROJET

Ma brochure en signale quelques-unes.

Postérieurement à sa publication, on m'a adressé des encouragements, soit de France, soit des Etats-Unis ou de l'Angleterre, et notamment du Congrès tenu à Reading.

Mais l'approbation la plus récente, et je crois pouvoir dire, sans froisser personne, la plus importante, est celle de M. Michel Bréal, de l'Institut, professeur au Collège de France, inspecteur général de l'enseignement supérieur.

Dans le numéro du 15 juillet 1901 de la *Revue de Paris* (p. 229-246), cet éminent linguiste a publié, sous le titre de : « **Le choix d'une langue internationale** », avec toute l'autorité qui lui appartient, ce qu'il appelle son voyage de circumnavigation linguistique.

Dans ce travail, M. Michel Bréal a consacré à mon projet les deux pages suivantes (239 à 241) que je reproduis textuellement.

« Je vais maintenant parler d'un projet aussi simple que judicieux, n'émanant pas d'un professeur ni d'un linguiste, mais d'un ancien commerçant, et qui, s'il était adopté, serait la vraie solution, sans compter qu'il allégerait les programmes d'instruction qu'en tout pays subit la jeunesse.

« Il s'agirait d'obtenir, entre la France, l'Angleterre et les États-Unis d'Amérique, la conclusion d'un traité, non pas politique ou commercial, mais linguistique. En vertu de ce traité, l'anglais et le français seraient désormais associés de façon officielle dans l'enseignement des trois pays. L'anglais serait obligatoirement enseigné en France, le français en Angleterre et dans l'Amérique du Nord : non pas seulement dans les universités et les collèges, mais dans certaines écoles primaires des grandes villes. L'effet d'une telle convention ne tarderait pas à se faire sentir. Les deux langues ainsi désignées pour être le moyen de communication entre cent quatre-vingt millions d'hommes, acquerraient du coup une sorte de prépondérance. En ce qui concerne l'acquisition de l'anglais, les peuples de l'Europe septentrionale n'auraient pas un grand effort à faire, ni les peuples du Midi de l'Europe et les nations de l'Amérique méridionale à l'égard du français. On créerait ainsi un courant d'une force irrésistible, qui finirait par s'imposer à tous.

« Un traité de ce genre n'a rien de chimérique. N'en avons-nous pas vu conclure de pareils pour l'Union postale, pour la Croix de Genève ?

« Il est vrai que l'Allemagne se trouve en dehors de cette combinaison. « Évidemment, dit l'auteur du projet, M. Paul Chappellier, l'Allemagne, comme corps de nation, verra d'un mauvais œil cette convention franco-anglo-américaine. Mais sur le nombre des Allemands que la convention intéresse, la moitié environ connaît déjà ou le français ou l'anglais, ou les deux langues; chez l'autre moitié, le froissement national s'effacera devant l'intérêt commercial, quand on saura qu'en apprenant soit le français, soit l'anglais, on pourra s'entendre, non seulement avec tous les Français, les Anglais et les Américains du Nord, mais encore avec tous ceux des étrangers qui, subissant l'influence de cette coalition, auront appris l'une de ces deux langues. »

« On peut croire, en effet, que les Allemands, réalistes comme ils le sont devenus, feront passer les avantages sérieux avant la satisfaction d'amour-propre. Nous avons, à ce sujet le témoignage d'un professeur de Leipzig, aussi instruit que patriote. « En ma qualité d'Allemand, écrit-il, j'aimerais bien voir ma langue maternelle admise à l'honneur de partager l'empire du monde... Mais en me plaçant à un point de vue objectif, et en tenant compte de la réalité des choses, je suis bien obligé d'avouer que les chances du français combiné avec l'anglais sont infiniment plus grandes... D'ailleurs, j'ai trop de confiance en la vitalité du peuple allemand pour avoir peur d'une coalition linguistique entre la France et l'Angleterre. »

« Les difficultés qu'on éprouvera au début iront toujours diminuant, à mesure que la connaissance des deux langues deviendra chose plus générale.

« Cette solution, qui n'est point irréprochable, puisqu'elle ne fait point la part du monde slave, ni des Grecs, ni des Orientaux, aurait cependant cet immense avantage, si elle est adoptée à temps, de prévenir le moment où de nouveaux concurrents viendront réclamer leur place. C'est aux nations les plus vieilles, s'appuyant sur les civilisations les plus anciennes, de prendre les devants et de prévenir l'heure de l'universelle compétition. »

* * *

En terminant son travail, M. Michel Bréal le résume dans les termes suivants :

« Parmi les projets que nous avons passés en revue, s'il faut dire celui qui nous paraît mériter l'attention des hommes d'État, c'est le projet (Chappellier) qui, en associant d'une façon générale et permanente le français et l'anglais, créerait un tel centre d'attraction, qu'aucun peuple civilisé du globe ne pourrait en décliner la bienfaisante influence. »

Dans un second article (*Revue de Paris*, 1^{er} septembre 1901, p. 222), M. Michel Bréal renouvelle l'expression de son opi-

nion favorable à mon projet. Je ne puis résister au plaisir de reproduire ci-dessous quelques passages de cette note.

L'inventeur de la langue Bleue, M. Bollack, lui avait adressé des objections à sa première note et une critique de mon projet, et il réclamait un droit de préférence pour les langues artificielles. M. Bréal lui répond :

« ... En réalité, c'est mettre en parallèle deux acquisitions qui n'ont rien de comparable. Au moyen d'une langue naturelle comme l'anglais, comme l'allemand, comme l'italien, vous entrez en contact avec un grand peuple : vous lisez ses journaux, vous êtes libre de faire connaissance avec ses hommes d'Etat, ses penseurs et ses poètes. C'est votre vie morale que vous enrichissez ; comme le disait cet Ancien, c'est une seconde âme que vous ajoutez à votre âme. Avec une langue artificielle, que ce soit l'Espéranto, la langue Bleue ou quelque autre, vous avez — toutes choses étant mises au mieux — un billet de circulation pour les hôtels. Vous pouvez, en outre, communiquer avec les initiés. Hors ce service limité et momentané, vous n'avez rien. La langue, il est vrai, n'offre pas de difficultés ; mais le profit est en raison de la peine que vous vous êtes donnée.

« Telle est la vérité. Il est bon de ramener les choses à leurs justes proportions. Le Touring-Club, en prenant l'Espéranto sous sa protection, en a bien reconnu le caractère : c'est essentiellement la langue du vélocipède. Les cyclistes en peuvent emporter la grammaire dans leur bagage, avec leurs clés et leur burette. »

« ... La question est donc celle-ci : Lequel vaut mieux, acquérir sans peine une langue d'une utilité strictement bornée quant au public et quant au fruit que vous en pouvez tirer, ou posséder, au prix d'une dépense convenable de temps et d'effort, un instrument de communication d'une valeur inappréciable et d'un emploi constant ? A chacun de nous de choisir, selon le but que nous nous proposons, et selon les avantages que nous avons en vue.

« Je n'insisterai pas plus longuement. Mais puisque l'occasion m'est fournie de revenir sur ce desideratum d'une langue internationale, j'en profiterai pour apprendre à mes lecteurs que la solution recommandée dans cette *Revue* semble avoir

trouvé bon accueil en Angleterre et aux États-Unis. Si cet assentiment pouvait se confirmer et se propager, non seulement nous aurions la vraie solution, mais il faudrait y voir une véritable avance pour la culture générale. Se figure-t-on ce que l'esprit public gagnerait chez nous en étendue et en maturité, si ce qu'on appelle les « classes dirigeantes » étaient, dans leur généralité, en possession de la langue anglaise? Combien d'opinions rectifiées, ou mises au point, car, il faut bien le dire, et nous nous en apercevons de temps à autre à notre détriment, l'idée que nous nous faisons des nations étrangères est ordinairement en retard sur la réalité de vingt ans! Et d'autre part, bien des préventions seraient dissipées si les hommes instruits, en Angleterre et aux États-Unis, étaient tous en état de lire nos historiens et nos philosophes. Précisément, durant ces vacances, des cours de littérature, d'histoire, d'histoire de l'art, se font en français à l'Université de Chicago. Mais à quoi bon plaider une cause évidente par elle-même?

« On me demande si je suis bien sûr de la réciprocité chez les Anglo-Saxons; — je l'espère, — mais, en tout cas, l'on se tromperait bien si l'on croyait que la partie lésée serait celle qui aurait exécuté le contrat. »

* * *

On remarquera la réserve suivante faite par M. Bréal, p. 241 :
« Cette solution qui n'est pas irréprochable... »

J'avoue bien volontiers que ma solution n'est pas irréprochable. Quelle est l'œuvre humaine qui est parfaite? J'ai reconnu cette imperfection dès le début. En effet, ma communication au congrès se résumait par ces mots : Obtenir à peu de choses près les mêmes résultats et les mêmes services que ceux qu'on a demandés...

Sur ce point, mon projet diffère de celui de la délégation et des espérantistes. Ces Messieurs nous affirment que leur langue est parfaite, bonne à tout, qu'elle va devenir universelle et s'imposera à toutes les nations, et que si l'une d'elles se permettait de ne pas l'accepter le Comité la frapperait d'excommunication majeure.

Mon projet est plus modeste; il promet seulement à **peu de choses** près les mêmes avantages que ceux qu'on demande à la langue internationale.

En même temps qu'il constate que mon projet n'est pas irréprochable, M. Michel Bréal plaide en sa faveur les circonstances atténuantes lorsqu'il explique comment il sera reçu par les Allemands, les peuples de l'Europe septentrionale et aussi les nations de l'Amérique méridionale, et surtout lorsqu'il ajoute (p. 241) cette remarque des plus importantes : « Les difficultés qu'on éprouvera au début iront toujours diminuant à mesure que la connaissance des deux langues deviendra chose plus générale. »

JALOUSIES INTERNATIONALES

C'est cependant cette jalousie des nations restées en dehors de l'entente anglo-française qui est le grand cheval de bataille de mes adversaires. Cette objection, j'en accepte la réalité, mais je conteste absolument l'importance qu'on lui attache, et voici comment je résume ma réfutation.

Aux Allemands, je dis :

Je partage l'estime universelle dont jouit votre savant et bel idiome. La réalisation de mon projet n'empêcherait pas que votre langue reste nécessaire à connaître pour la plupart des hommes qui veulent prendre part au travail scientifique et littéraire de notre temps; mais l'anglais étant beaucoup plus répandu, et bien plus facile à apprendre, mon choix, au point de vue d'une langue internationale, ne pouvait être douteux. Toutefois, il reste bien entendu que si l'anglais n'acceptait pas ce rôle, c'est l'allemand qui serait le plus apte à le remplir.

Aux autres nations, je dis :

Vos langues se prêtaient encore moins que l'allemand à l'internationalité; mon projet ne pouvait les admettre à concourir;

mais en compensation, il vous offre l'inestimable avantage d'un équivalent de la langue internationale.

Aux Français, je dis :

Notre langue avait déjà deux concurrentes redoutables : l'anglaise et l'allemande ; la délégation et les espérantistes voulaient en ajouter encore une troisième, l'Espéranto. Mon projet, au contraire, atténuera la concurrence allemande et annihilera celle de l'anglais puisque les deux langues française et anglaise, au lieu de continuer à être rivales, deviendront associées :

Enfin, aux Anglais et aux Américains, je dis :

Si vous acceptez mon projet, le français et l'anglais, en donnant à tous les peuples l'idiome international, deviendront les **deux premières langues du monde**.

MON PROJET SE RÉALISERA-T-IL
ET DANS QUEL DÉLAI ?

Sur ces deux points, je cherche à ne pas me faire trop d'illusions.

Conclure une entente entre trois des plus grandes nations du monde, dont les intérêts sont opposés sur bien des points, n'est pas une petite affaire.

Pour établir la paix armée, disons plutôt la **peur armée**, on a pu arriver à conclure une double et une triple alliance.

La paix armée ! Ce monstre qui dévore en Europe seulement 10 milliards par an, qui enlève aux travaux utiles des millions de bras et d'intelligences ; ces armements colossaux qui pourraient aboutir tôt ou tard à une guerre plus effroyable encore que celles du XIX^e siècle qui ont coûté 300 milliards et enlevé à la France 1.750.000 de ses enfants !

Pour arriver à un aussi beau résultat, on a pu conclure une double et une triple alliance. Mais quand il ne s'agira plus d'immenses tueries, de gaspillage de milliards, de semer pour

toujours des germes de haine internationale, quand on ne visera plus qu'un but pacifique, philanthropique, humanitaire, que d'améliorer le sort des hommes, de préparer leur confraternité, d'établir une langue universelle qui pourrait être l'un des éléments de la paix universelle, trouvera-t-on une triple alliance pacifique? On serait vraiment tenté d'en douter.

Mais alors, faut-il désespérer? Gardons-nous-en bien.

Si l'entente que je préconise ne peut se réaliser, voici ce qui est à prévoir : le remarquable courant qui s'est formé récemment dans tous les pays civilisés vers l'étude des langues étrangères s'accroîtra et s'accéléra de jour en jour. Il se dirigera d'abord spécialement vers trois langues : française, anglaise et allemande. Puis, par l'effet d'une sélection naturelle, l'allemand, plus difficile, plus compliqué, moins répandu, passera au second rang et cédera la première place à l'anglais; et par la seule force des choses, cette force latente peu bruyante, mais irrésistible, malgré l'indifférence et l'inaction des trois gouvernements et sans qu'il soit besoin ni de la délégation ni de son comité, le projet que j'ai conçu se réalisera.

* * *

En raison de mon âge avancé, je n'assisterai pas à son avènement. Il ne me sera pas donné d'entrer dans la terre promise. Mais, quand je partirai, ce qui ne peut tarder beaucoup, pour le grand voyage dont on ne revient pas, j'emporterai la certitude de cette réalisation dans un avenir plus ou moins éloigné, et la consolation d'avoir été l'un des ouvriers de la première heure de cette grande réforme qui simplifierait et faciliterait singulièrement les relations usuelles et commerciales et contribuerait puissamment aux progrès de la science et de la civilisation.

PAUL CHAPPELLIER.

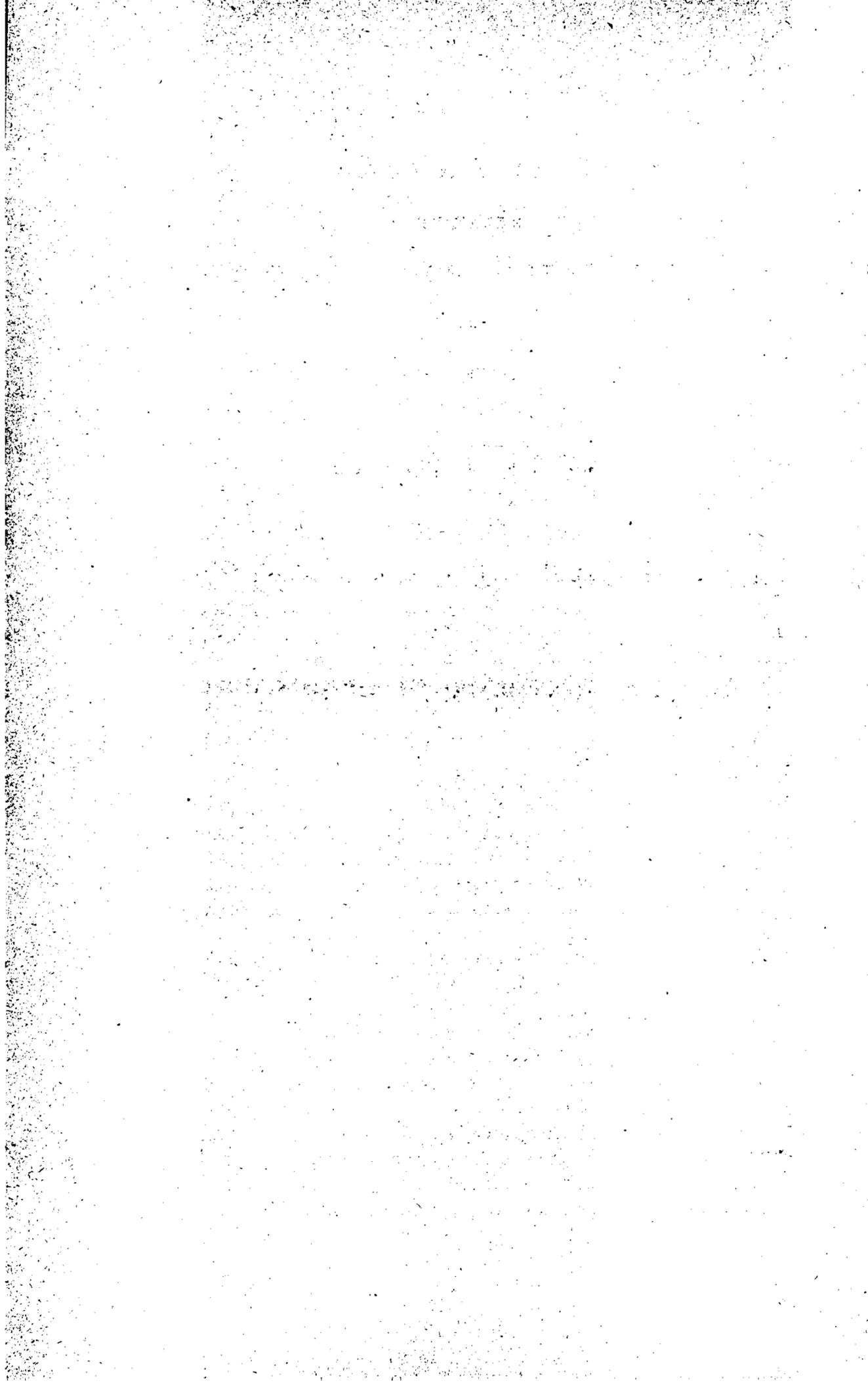
NOTE ANNEXE

RELATIVE

A LA DÉLÉGATION POUR L'ADOPTION

D'UNE

langue auxiliaire internationale



NOTE ANNEXE

RELATIVE

A LA DÉLÉGATION POUR L'ADOPTION

D'UNE

langue auxiliaire internationale

Au commencement de cette étude (p. 8), j'ai déjà dit quelques mots sur ce sujet.

J'ai rappelé que quelques savants français, cherchant, comme beaucoup d'autres la solution de la question de la langue internationale, n'avaient pas cru devoir répondre à l'appel du Congrès international des langues vivantes. Ce Congrès avait cependant inscrit cette question à son programme et comptait au nombre de ses membres la plupart des sommités linguistiques des principales nations civilisées, et notamment des délégués officiels de douze puissances.

C'est ce petit groupe de dissidents, composé de quelques Français sans adjonction d'étrangers, qui a conçu le projet de former une délégation pour l'adoption d'une langue auxiliaire internationale.

Pour réaliser ce projet, ses promoteurs ont dressé un plan d'action, rédigé une déclaration déterminant les conditions que la future langue internationale devra remplir et fixé la marche à suivre pour réaliser ce plan.

Après avoir rédigé ce programme restrictif, ils ont porté la question devant d'autres congrès, fort importants d'ailleurs, mais dont la spécialité n'était pas celle de la langue internationale; ils se sont fait nommer, par ces divers congrès, membres de la délégation; puis ils ont cherché à recruter d'autres délégués auxquels ils ont préalablement imposé leur programme. Enfin, ils ont décidé, ce qui était très sage, de remettre la solution de la question à la réunion internationale des académies.

Toutefois ils ne semblent pas compter beaucoup sur ce concours; et même le désirent-ils? On serait tenté d'en douter.

En effet, après avoir rédigé ce programme restrictif, procédé qui

peut paraître un peu présomptueux de la part de quelques savants représentant une seule langue, vis-à-vis de la grande réunion internationale des académies, et avant même d'avoir procédé à une étude d'ensemble avec leurs futurs collègues, les promoteurs de cette délégation donnent à ces académies, dès aujourd'hui, une sorte de congé conditionnel, car ils ajoutent : « **Si l'association (des académies) refusait de se charger du choix désiré, c'est le comité élu par la délégation qui s'en chargerait.** »

Deux des initiateurs de ce projet ont cependant daigné mentionner en quelques lignes les travaux du Congrès international des langues vivantes.

L'un d'eux, M. le Dr Foveau de Courmelles, écrit : « Le Congrès des langues vivantes a proposé, comme on devait s'y attendre, une langue vivante à adopter par les nations. »

M. Couturat, le principal porte-parole de la délégation, l'auteur du programme-manifeste de cette délégation répandu à profusion par les délégués et les espérantistes et qui semble être leur catéchisme, M. Couturat, dans sa conférence du 30 avril dernier, dit : « Le Congrès des langues vivantes a proposé une coalition de deux langues, français et anglais, par exemple, qui s'imposeraient par là comme langue universelle. » J'ai le regret de constater que ces deux assertions sont inexactes.

La coalition des deux langues proposée par un des membres a, au contraire, été écartée par le Congrès. Quant à la proposition d'une seule langue vivante, elle n'a été faite par aucun des membres présents et n'a été ni examinée, ni adoptée par le Congrès. Si elle avait été mise au jour, elle aurait soulevé l'opposition unanime de tous les membres présents. Donc, je le répète, le Congrès, contrairement à ce qu'affirment plusieurs des dissidents, n'a proposé ou adopté ni une seule, ni deux langues vivantes. Ces comptes rendus inexacts sont très regrettables.

ROLE ET UTILITÉ DE LA DÉLÉGATION

Le Congrès des langues vivantes n'ayant pris aucune décision au sujet de la langue internationale, on ne peut qu'encourager le groupe de quinze savants et représentants de sociétés qui veulent reprendre cette intéressante question en s'adjoignant un certain nombre de codélégués.

En agissant ainsi, ce petit groupe ne fait d'ailleurs que suivre l'exemple déjà donné à diverses reprises, notamment par la Société

de linguistique, Jacob Grimm, la Philological Society de Londres, l'American philosophical Society...

M. Couturat, le principal interprète de cette délégation, a très bien posé le problème à résoudre dans les termes suivants :

« Il y a lieu de distinguer nettement deux questions : la question de principe et la question du choix ; nous ne posons à présent que la première. Il faut remettre la dernière (le choix) à une institution internationale qui ait la compétence et l'autorité nécessaires, afin que sa décision s'impose aux intéressés et les mette d'accord. Cette institution, c'est l'association internationale des académies. Nous n'avons donc qu'à élire des délégués qui se joindront à nous pour émettre des vœux, les présenter à l'association des académies et l'inviter **respectueusement** à réaliser le projet de langue internationale. »

Malheureusement, ce groupe initial ne paraît guère disposé à se renfermer dans le rôle qu'il s'est très sagement tracé à lui-même.

Composé de quelques Français, et par suite non international, ce petit groupe a commencé, comme je l'ai dit plus haut, par rédiger un programme restrictif et éliminatoire, ce qui n'empêche pas M. Couturat, l'un des principaux rédacteurs de ce programme restrictif, d'écrire : « La délégation ne préconise aucun des projets existants, mais n'en exclut aucun. »

M. Couturat oublie que sur les cinq projets qui paraissent seuls en présence aujourd'hui, « le latin, le Volapuk, l'Espéranto, la langue bleue et le système des deux langues vivantes », la délégation, aidée sur ce point de la parole et de la plume de M. Couturat lui-même, a déjà condamné de parti pris les trois suivants sans même daigner les traduire à la barre de son tribunal pour leur permettre de présenter leur défense, savoir :

- 1° Le latin, qui a cependant encore des partisans autorisés ;
- 2° Le volapuk, qui, s'il a échoué principalement dans les pays de langue romane, « ce qui était à prévoir », est encore en usage dans certaines contrées de langue slave, saxonne et germanique ;
- 3° Le système de la double langue vivante, qui a déjà obtenu, quoique né d'hier, des approbations nombreuses et autorisées ;

Quant au quatrième projet, la langue bleue, on sait que les promoteurs de la délégation lui sont hostiles.

Reste donc uniquement l'espéranto.

Au lieu d'écrire qu'ils ne préconisent aucun projet, et n'en excluent aucun, ne feraient-ils pas mieux d'avouer franchement qu'ils ont arrêté d'avance leur choix sur l'un de ces projets à l'exclusion de tous les autres ?

Leur programme est nettement exclusif, et ils l'imposent à la

grande réunion internationale des académies ainsi qu'aux futurs candidats à la délégation, car l'article 8 de ce programme dit : « Seront admis à faire partie de la délégation les représentants des sociétés régulièrement constituées qui auront adhéré à la présente déclaration. »

Au lieu d'exiger des futurs candidats l'adhésion à ce programme restrictif, ne serait-il pas préférable de leur laisser leur liberté d'appréciation ?

Quant aux académies, ne sont-elles pas assez grandes personnes et assez éclairées pour procéder elles-mêmes à l'examen et à la solution de ces diverses questions ? Leur demander leur avis, en restreignant ainsi d'avance le champ de leurs appréciations, n'est-ce pas en fait leur présenter la carte forcée ?

Il est vrai, comme je l'ai déjà fait observer, que les promoteurs de la délégation ont prévu le cas, assez probable, où les académies refuseraient de se charger de cette mission, et que, même avant de leur avoir soumis leurs vœux, ils ont prévenu ces académies que si la besogne ainsi limitée et circonscrite ne leur convenait pas, le comité nommé par la délégation s'en chargerait.

Si, comme on le croit généralement, la réunion des académies refuse de se charger du choix désiré, c'est ce comité qui s'en chargera.

Ce comité va donc un beau jour annoncer à l'univers qu'il a enfin trouvé la langue réunissant toutes les qualités nécessaires pour remplir le rôle d'idiome international, qu'en conséquence cette langue (l'espéranto bien entendu) « devient universelle et que son enseignement est obligatoire dans toutes les écoles du monde, et, comme il remplacera la réunion des académies, sa décision souveraine aura, dit-il, toute l'autorité nécessaire pour s'imposer aux sociétés adhérentes et par elles à tous les pays ». **Imposer sa décision souveraine à tous les pays !** Voilà une bien grande prétention.

La délégation est-elle bien sûre que toutes les nations vont se soumettre humblement à cet ultimatum ?

Mais, à la tête de ces nations, il y a certains personnages dont il faudra peut-être aussi obtenir la soumission. A la vérité, ils ne sont ni membres de l'Institut, ni docteurs, ni professeurs, mais ils auront peut-être cependant la prétention d'avoir voix au chapitre en raison de l'influence plus ou moins directe qu'ils exercent sur la plus grande partie du genre humain : le czar de toutes les Russies, Edouard, roi d'Angleterre, empereur des Indes, l'empereur d'Allemagne, même les Présidents des deux grandes républiques, quoi qu'ils ne soient pas souverains, et encore le Fils du Ciel, chef de

400 millions de Célestes, l'empereur du Japon, le grand chef des centaines de millions de croyants, etc. La délégation et son comité sont-ils bien rassurés sur ce point?

Mais les prétentions de la délégation vont encore plus loin. Elle nous prévient que, le cas échéant, elle se chargerait de créer la future langue internationale. Voici, en effet, ce qu'écrit M. Couturat, son principal interprète :

« On ne songerait à en créer une que si aucun des projets existants ne paraissait satisfaisant. »

La délégation créant la langue internationale!! et, bien entendu, meilleure que toutes celles qui existent!!!

* * *

En somme, la délégation peut faire œuvre utile, mais à la condition expresse de rentrer dans le véritable rôle qu'elle s'est tracé.

Si elle sort de ce rôle, comme l'ont déjà fait ses promoteurs, elle perdra sa raison d'être; elle ne sera plus qu'une succursale de la Société pour la propagation de l'Espéranto et devra transférer son siège social à Epernay, ou à Dijon, le sanctuaire de l'Espéranto.

Il ne faut pas oublier, en effet que la plupart des promoteurs de la délégation, ou tout au moins les plus importants d'entre eux, sont des espérantistes ardents et militants; c'est ce qui motive cette opinion, généralement répandue, que le seul but de la délégation, c'est le triomphe de l'Espéranto.

La délégation porte une tache originelle: elle a été conçue dans le sein de l'espérantisme. Pourra-t-elle rester impartiale? Ce serait d'autant plus à désirer qu'un grand nombre de personnalités lui ont déjà, paraît-il, apporté leur adhésion; ~~« *On* »~~ des penseurs, des économistes, des membres de l'Institut, des professeurs, des directeurs de grandes sociétés, des grandes écoles... Puis des directeurs de l'Observatoire, du Muséum... des présidents de sociétés particulières, etc., en un mot, ~~« *On* »~~ toutes les sommités intellectuelles de la France, toute l'activité militante et féconde de notre race!!! » Tout, c'est peut-être beaucoup dire.

J'aime à croire que toutes ces sommités ne recevront pas le baptême espérantiste si elles entrent dans la délégation, et qu'elles conserveront leur libre arbitre.

Mais, je ne saurais trop le répéter, **si la délégation veut rentrer dans le rôle qu'elle s'est tracé, elle peut rendre un réel service à la grande cause de la langue internationale.**

C'est pour l'aider dans la mesure de mes faibles moyens que je viens lui apporter mon dire dans l'enquête qu'elle va entreprendre, et que je lui ai exposé dans l'étude qui précède cette note mes objections contre cette langue artificielle que ses promoteurs, avant même d'avoir consulté leurs co-délégués, déclarent être la seule solution possible de la question de la langue internationale.

P. C.